



Commission Episcopale Justice et Paix C.E.J.P. BURUNDI

Building de la Coordination de l'Action Catholique - Rue de la Mission
BP 7074 Bujumbura - Burundi - Tél. : +257 24 31 26 - Fax: + 257 24 77 04

Site Web: www.cejp.bi

E-mail: cejpbdi@cejp.bi

Bujumbura, le 02 Mai 2025

N/Réf. : 2025/45./ARH/SEP/CEJP

RELANCE/COMMUNIQUE DE RECRUTEMENT D'UN/UNE CONSULTANT/CONSULTANTE

La Commission Episcopale Justice et Paix du Burundi (CEJP) voudrait recruter un/une Consultant (e) expert (e) en protection pour une période de 9 mois.
Les termes de référence ainsi que le profil du candidat /de la candidate recherché/e peuvent être consultés au bureau du Secrétariat Exécutif Permanent de la CEJP sis à Rohero I, Rue de la Mission, Building de la Coordination de l'Action Catholique communément appelé Journal Ndongozi. Ils sont affichés au bureau de la CEJP et peuvent être consultés aussi sur le site web de la CEJP www.cejp.bi. Le/la Candidat/e retenu/e devra être immédiatement disponible.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 10/05/2025 à 16h30.

Fait à Bujumbura, le 02 Mai 2025

A. Charles KARORERO,

Secrétaire Exécutif Permanent





Commission Episcopale Justice et Paix C.E.J.P. BURUNDI

Building de la Coordination de l'Action Catholique - Rue de la Mission
BP 7074 Bujumbura - Burundi - Tél. : +257 24 31 26 - Fax: + 257 24 77 04

Site Web: www.cejp.bi

E-mail: cejpbdi@cejp.bi

Termes de référence pour le recrutement d'un(e) consultant (e) expert (e) en protection.

1. Contexte et Justification

La Commission Episcopale Justice et Paix – CEJP Burundi est l'une des commissions, de la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi (CECAB). Elle est un organe d'étude, de réflexion, selon les orientations de la CECAB. Ses domaines d'interventions sont principalement axés sur la consolidation de la cohésion sociale, la protection des droits humains et le renforcement de la bonne gouvernance.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets, la CEJP souhaite recourir à l'expertise d'un (e) consultant(e) expert (e) pour une période de 9 mois.

2. Objectif général du /de la consultant/e

Le/ la consultant/e recherché (e) supervise la mise en œuvre des activités de protection. Il est responsable de la gestion des informations en provenance des équipes de terrain et collabore avec le coordonnateur de projet et le gestionnaire des données en vue de développer des stratégies d'accès discrètes et pertinentes, guidées par les principes humanitaires, et d'analyser les risques immédiats de protection et aux vulnérabilités des bénéficiaires. Il/elle est en charge de la planification, de la mise en œuvre et du rapportage des activités, et est responsable de l'atteinte des résultats attendus.

Il/elle est également en charge de la qualité des activités menées, y compris l'identification des cas, le référencement, ou la délivrance d'une assistance immédiate aux personnes le nécessitant.

3. Responsabilités/Tâches Principales

a. Supervision de la conception, la planification et la mise en œuvre des activités de protection

- Mener des **analyses et évaluation de protection pertinentes** permettant de produire des rapports sur l'état des lieux des bénéficiaires et la réponse de protection adéquate selon la situation ;
- Développer les **critères de vulnérabilité** qui vont guider la réponse de protection, en collaboration avec les bénéficiaires et d'autres acteurs pertinents ;
- Développer la **méthodologie de travail**, et la **stratégie d'accès** aux personnes les plus vulnérables au niveau des lieux pertinents ;
- Monter **l'équipe de réponse mobile (former et encadrer les coordonnateurs de terrain)** ;
- **Appuyer le coordonnateur de projet** dans l'appui/suivi technique des activités mises en œuvre ;
- Superviser **la collecte des données et le reporting mensuel des besoins et des incidents de protection** ; conformément aux principes de protection et de confidentialité des données ;
- Appuyer les équipes de terrain dans l'identification des prestataires de services ; développer ou renforcer **les circuits de référencement**, notamment pour la prise en charge des personnes à risque ou victimes de violences sexuelles et basées sur le genre ;
- Superviser le **référencement et la fourniture d'assistance individuelle de protection** aux personnes identifiées le nécessitant ;
- Développer le **mécanisme d'éducation et de communication** utilisé par les équipes de terrain pour sensibiliser les individus et les communautés à leurs droits et aux services existants dans la zone.

b. Suivi et évaluation du projet

- Mener des missions de suivi pour s'assurer que les besoins ont été satisfaits de manière appropriée et que les bénéficiaires ont la possibilité de donner leur avis sur l'assistance reçue ;
- Documenter et partager les bonnes pratiques et leçons apprises des projets en partenariat avec les équipes de la CEJP.

c. Rédaction des rapports et documentation

- Soutenir une documentation appropriée de toutes les activités avec un accent particulier sur les cas d'incidents ;
- Contribuer à l'élaboration des rapports de protection selon les périodes indiquées (internes/externes).

d. Coordination externe

- Développer et maintenir des relations de travail positives et professionnelles avec les partenaires de mise en œuvre ;
- Représenter la CEJP dans toutes les réunions et initiatives de collaboration des partenaires de mise en œuvre selon les besoins ;
- S'assurer de la mise en place et du respect du code de conduite de la CEJP.

4. Expérience et compétences techniques

Le candidat/la candidate attendu/e doit avoir une

- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la protection ;
- Expérience avérée dans la collecte des données de protection/la gestion de cas de protection ;
- une expérience dans le domaine de la protection de l'enfance et/ou de la prévention des VBG est un atout ;
- Expérience dans la conception, planification et gestion de projets de protection ;
- Excellente connaissance des thématiques liées à la Protection ;
- Excellente connaissance du contexte socio politique du Burundi.
- Une expérience dans le domaine de la protection de l'enfance et/ou de la prévention des VBG est un atout.

La qualification souhaitée est :

- Un Diplôme universitaire en droit, sciences politiques ou autre domaine pertinent ;
- Une maîtrise des outils informatiques (Microsoft Word, Excel et PP) ;
- Une excellente capacité de négociation et de diplomatie ;
- Parfaite maîtrise du français ; une connaissance de l'anglais est un atout.

Le candidat/la candidate doit être disponible pour effectuer des déplacements réguliers à travers l'intérieur du pays ;

5. Composition des dossiers

Les dossiers des candidatures, sous pli fermé, doivent comprendre :

- Une lettre de motivation adressée à l'Abbé Secrétaire Exécutif Permanent de la CEJP ;

- Des copies des diplômes certifiées conformes à l'original ;
- Un Curriculum vitae actualisé et détaillé ;
- Des preuves des prestations antérieures (attestations de services rendus);
- Tout autre document prouvant l'expérience dans le domaine.

6. Présentation des offres et dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures doivent présenter leurs dossiers sou pli fermé avec la mention : « **Recrutement d'un (e) Consultant (e) expert (e) en protection** ».

La date limite de dépôt est fixé le **Vendredi, le 10 /05/2025, à 16h30**, au Secrétariat de la Commission Episcopale Justice et Paix sis à l'Avenue de la Mission, Building de la Coordination des Mouvements d'Action Catholique, bâtiment abritant le siège du Journal NDONGOZI.

Fait à Bujumbura, le 02/05/2024

Abbé Charles KARORERO,

Secrétaire Exécutif Permanent

de la CEJP BURUNDI

